



St MANVIEU
NORREY

La #1 BACOUETTE

Journal municipal • Novembre 2020



Au sommaire...

Édito
Infos pratiques
État civil
Soutien aux personnes
Urbanisme
Travaux
Environnement
Commerces
Associations
Nos écoles
Culture & Communication
La voix de la minorité
Caen la Mer

Vive la bacouette libre !

Celles et ceux qui "passent la toile", "clenchent" les portes ou se saluent en disant "à tantôt" savent que "bacouetter" signifie "bavarder". Nous avons choisi un vieux mot normand "La bacouette" comme titre de notre bulletin car il nous a semblé important en ces temps troublés par la crise sanitaire et en cette période où la liberté d'expression à la française est remise en cause, de mettre à l'honneur notre patrimoine linguistique normand.

Nous nous inscrivons ainsi dans la volonté de la Région Normandie : avoir une identité normande forte passe par la défense de notre langue régionale. Connaître ses racines et les faire connaître nous apparaît plus que jamais nécessaire. "La liberté commence où l'ignorance finit." disait Victor Hugo. Le conseil municipal a rendu hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire, dont c'était le métier d'enseigner

le passé, de faire comprendre aux jeunes d'où l'on vient. Le mot "bacouette" désignait à l'origine la bergeronnette, puis on s'est mis à appeler ainsi les personnes à la langue bien pendue qui pépiaient comme l'animal. Quel plus beau symbole pouvions-nous choisir ? Oui, bacouettons, causons, gazouillons en toute liberté comme nos oiseaux des champs.

Bacouettons, pour rester unis et solidaires et pour réinventer le vivre ensemble à l'heure où nous devons à nouveau renoncer à nos fêtes, à nos rencontres, à nos activités pour empêcher la COVID 19 de frapper les plus fragiles d'entre nous.

Bacouettons pour défendre les valeurs de la République et pour que le monde sache qu'au pays de Voltaire, on se bat pour laisser s'exprimer celui avec qui on n'est pas d'accord.

Bacouettons enfin pour l'avenir de notre territoire. Nous voulions mettre la démocratie participative en action. C'est aujourd'hui chose faite : les commissions municipales accueillent des citoyens experts, nous vous demanderons prochainement votre avis sur les sujets qui vous concernent (mobilités, rentrée des classes...), des réunions publiques seront aussi organisées par quartiers lorsque la situation le permettra, et la commission numérique travaille à la refonte du site de la commune pour mieux communiquer avec vous et pour vous donner un espace d'expression. N'hésitez pas à prendre la parole parce que chaque voix compte quand il s'agit de porter nos projets.

Léonie Angot-Hastain, Maire



**St MANVIEU
NORREY**
MAIRIE
Place Charles de Gaulle
14740 Saint-Manvieu-Norrey

☎ 02 31 80 01 99
✉ mairie.stmanvieu@orange.fr
🌐 saintmanvieu-norrey.fr
📱 mairiesaintmanvieu-norrey

ACCUEIL

Lundi de 15h à 18h
Mardi de 9h à 12h
Jeudi de 15h à 19h
Vendredi de 15h à 18h

URGENCES

Pompiers.....18 ou 112
Gendarmerie.....17
Urgences médicales.....15
Violences intra familiales.....114
SOS Enfance maltraitée.....119
Symptômes Coronavirus.....116 117
SOS Amitié Caen.....02 31 44 89 89

État civil

NAISSANCES

Paul Rivière 7 décembre 2019
Elisa Martinez 6 janvier 2020
Sania Baghit 19 janvier 2020
Hany La Mouche 20 janvier 2020
Côme Chiret 26 février 2020
Léonie Capdeville 3 avril 2020
Raphaël Leroy 10 avril 2020
Victoire Morgan 26 juin 2020
Pierre Le Chevalier 24 juillet 2020
Eloïse Gombert 7 août 2020
Nino Mariette 5 septembre 2020
Mahé Taillefer 18 septembre 2020
Eva Paran 28 septembre 2020
Romane Lebrun 7 octobre 2020
Olivia Bazire 23 octobre 2020

MARIAGES

Emmanuelle Dessoles & Hervé Forget
25 juillet 2020
Morgane Cafier & Alexandre Menard
5 septembre 2020
Claire Bocquet & Yannick Gervais
3 octobre 2020

DÉCÈS

André Lefèvre 7 mars 2020
Daniel Bihel 27 avril 2020
Janine Lefèvre 28 avril 2020
René Lacaine 24 juillet 2020
Raymond Hergaux 12 septembre 2020

Rencontrez vos élus



Maire : **Léonie Angot-Hastain**
☎ 06 37 88 89 70
✉ maire@saintmanvieu-norrey.fr



1^{er} adjoint : **Fabrice Deroo**
☎ 06 45 62 09 49
✉ f.deroo@saintmanvieu-norrey.fr



2^{ème} adjointe : **Mélanie Soufflet**
☎ 06 74 49 40 79
✉ m.soufflet@saintmanvieu-norrey.fr



3^{ème} adjoint : **Christophe Declomesnil**
☎ 07 49 14 19 52
✉ c.declomesnil@saintmanvieu-norrey.fr



4^{ème} adjointe : **Barbara Jacquet-Grambec**
☎ 07 49 19 74 94
✉ b.jacquet-grambec@saintmanvieu-norrey.fr



5^{ème} adjoint : **Jean-Baptiste Morin**
☎ 07 86 27 46 38
✉ j.b.morin@saintmanvieu-norrey.fr

MANIFESTATIONS ET RÉUNIONS

La situation sanitaire nous oblige cette année à annuler ou à reporter les événements ou manifestations importants. Il n'est pas possible d'organiser le repas des aînés, l'accueil des nouveaux habitants ou la cérémonie des vœux. Nous réfléchissons à d'autres modalités pour préserver et tisser des liens. Le CCAS offrira par exemple un colis ou un chèque cadeau à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.

PERMANENCE MAIRIE ANNEXE

Nous avons fait le choix de fermer l'accueil de la Mairie Annexe car ce service n'était plus utilisé. Le Maire et les Adjointes pourront continuer à vous recevoir dans la salle de réunion de la salle espace rencontre sur rendez-vous. Le bureau a été prêté par convention au SEEJ



La commune recrutera prochainement une équipe de 4 agents recenseurs chargés de procéder au recensement de la population en 2021.

Si vous êtes disponible et intéressé(e) pour effectuer ce travail, vous pouvez vous faire connaître auprès de :

Barbara Jacquet-Grambec

☎ 07 49 19 74 94

✉ b.jacquet-grambec@saintmanvieuorrey.fr

En raison de la crise sanitaire, nous ne connaissons pas encore les modalités de ce recensement, il ne sera peut-être pas possible de faire du porte à porte.

Si c'est le cas, nous vous remercions de surveiller vos boîtes aux lettres mi-janvier pour faciliter le travail de nos agents recenseurs.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements

Pour l'ensemble de la population



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Destiné aux plus fragiles, le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

Dans une commune telle que la nôtre, son rôle principal est d'accueillir, d'informer et d'orienter.

Il est important de préciser que quelle que soit votre demande, votre situation sera traitée en toute confidentialité au sein du CCAS.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre :
Barbara Jacquet-Grambec
☎ 07 49 19 74 94

✉ b.jacquet-grambec@saintmanvieuorrey.fr
qui vous recevra le samedi matin sur rendez-vous.

⚠ Aide aux plus fragiles :

N'hésitez pas à vous signaler auprès du CCAS si vous voulez que la Mairie vous accompagne pendant le confinement ou en période de canicule ou si vous souhaitez que l'on contacte un de vos proches.

MASQUES

Pour les personnes fragiles les masques sont gratuits sur ordonnance.



OCTOBRE ROSE



Malgré les limitations dues à la crise sanitaire, notre commune a participé à la lutte contre le cancer du sein grâce aux actions mises en place par **Élodie Guillaume Sainte-Colombe**. Vous avez pu voir la place de la Mairie habillée de rose, des flyers d'information sur le dépistage en mairie et à la boulangerie, l'église de Norrey illuminée en rose à l'occasion de Pierres en lumières, et voir passer une équipe vêtue du t-shirt Rochambelle dans notre campagne.

Nous avons la chance d'avoir dans notre équipe d'élus, **Élodie Sainte-Colombe**, une des spécialistes françaises en matière de prévention dans la lutte contre le cancer du sein. Vous avez pu voir dernièrement dans la presse qu'elle vient d'être lauréate nationale de l'opération "Ruban Rose" pour ses travaux de recherche. Si vous avez des questions sur le dépistage organisé du cancer du sein, n'hésitez pas à la contacter, elle vous répondra avec attention :



Élodie Guillaume Sainte-Colombe
✉ e.guillaume@saintmanvieuorrey.fr
☎ 06 61 85 20 94.

CONGÉ DE PROCHE AIDANT

L'allocation journalière de proche aidant (AJPA) est entrée en vigueur le 30 septembre 2020.

Elle permet d'indemniser le salarié prenant un congé de proche aidant. Ce congé permet de s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité.

Ce congé est accessible sous conditions (lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une durée limitée. Le congé de proche aidant n'est pas rémunéré par l'employeur (sauf dispositions conventionnelles ou collectives le prévoyant). Toutefois, depuis le 30 septembre, le salarié peut percevoir une allocation journalière du proche aidant (AJPA).

L'AJPA vise à compenser une partie de la perte de salaire, dans la limite de 66 jours au cours du parcours professionnel du salarié.

Son montant journalier est :
43,83 € pour une personne vivant en couple

52,08 € pour une personne seule.
Le salarié a droit à un maximum de 22 jours d'AJPA par mois.
Le salarié doit remplir un formulaire et l'adresser à la Caf.

Pour en savoir plus :
🌐 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16920



ÉCLAIRAGE

Pour baisser les niveaux de consommation d'énergie et diminuer notre impact carbone, nous avons pris la décision de modifier les horaires d'éclairage de la commune. Ainsi, nos lumières s'éteignent à 23h en semaine et à minuit le week-end. Elles se rallument à 6h le matin en semaine et 7h le dimanche. Vous avez pu constater quelques dysfonctionnements sur certains secteurs, nous travaillons avec le SDEC (Syndicat Départemental d'Électrification du Calvados) pour un fonctionnement optimal.



DR WATT

Formations gratuites pour réduire ses consommations d'électricité !

Vous souhaitez diminuer votre facture d'électricité ? N'attendez plus et prenez rendez-vous avec le Dr Watt ! La Communauté urbaine Caen la mer offre à ses habitants des formations pour mieux maîtriser leurs consommations d'électricité et ainsi réduire leurs factures.

Les participants des dernières formations ont réalisé en moyenne 100€ d'économie sur l'année! Notre commune participe à l'opération, les premiers rendez-vous ont été reportés en raison de la crise sanitaire.

Si vous êtes intéressé, contactez **Jean-Baptiste Morin** : jb.morin@saintmanvieu-norrey.fr



TRI DES DÉCHETS

Nous allons bientôt pouvoir bénéficier de bacs jaunes, surveillez vos boîtes aux lettres pour répondre au questionnaire. Pour toutes les questions concernant le tri, les ouvertures de déchetterie et autres renseignements, n'hésitez pas à vous connecter sur www.caenlamer.fr



JARDIN PARTAGÉ

Nous envisageons la création d'un jardin partagé sur Norrey pour le moment. Pour cela nous allons faire un appel à des bénévoles probablement au début de l'année 2021.

VOIRIE ET CIMETIÈRES

Le non-usage de produits phytosanitaires pour protéger la faune et la flore est aujourd'hui obligatoire dans nos communes. Il nous faut maintenant franchir un autre cap : celui d'accepter que nos trottoirs accueillent un peu de végétation et de participer à l'effort commun en nettoyant devant chez soi. Notre équipe aux espaces verts fait un travail remarquable toute l'année et fait au mieux pour tenir compte de tous les besoins. En revanche, le désherbage prend beaucoup plus de temps et il est nécessaire de faire des choix. Aussi, il ne va plus être possible pour la commune de prendre en charge le nettoyage des tombes dans le cimetière. Nous vous invitons comme c'est le cas dans beaucoup de communes à désherber l'espace autour des tombes.



TRANSPORT | MOBILITÉ

Notre équipe travaille activement avec tous les partenaires du territoire pour faciliter les transports et la mobilité. L'idée est de faire en sorte que notre gare, nos voies douces, le bus de ville, l'aéroport soient interconnectés. Chaque projet est réfléchi dans sa globalité, en fonction des besoins de notre commune, en partenariat avec les communes voisines, Caen La mer, La Région, le département du Calvados.



ZÉRO-DÉCHETS

La réduction de nos déchets est une préoccupation croissante et devient indispensable.

Plusieurs habitants ont déjà mis en place des choses intéressantes dans leur foyer. Dès que la crise sanitaire rendra les échanges possibles, nous organiserons des temps de rencontres pour partager nos trucs et astuces.



Pour patienter, une astuce du jardin :

Vous connaissez presque tous la salade de pissenlits et la soupe aux orties. Si vous savez les identifier, vous pouvez aussi cuisiner la consoude, la mauve, la berce (*mettre des gants*) et plein d'autres plantes sauvages comestibles de votre jardin.



Voici une recette de **LASAGNES DE LAMIER** (*ortie blanche ou ortie rouge*)

Ingrédients :

- Pâtes à lasagnes
- 500g de feuilles de lamier
- 100g de fromage rapé (parmesan)
- Huile d'olive
- 4 tomates
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- serpolet ou origan
- sel, poivre.

Préparez une sauce tomate avec les oignons, les tomates, l'ail, l'origan.

Faites revenir à part avec de l'huile d'olive le lamier découpé.

Dans un plat à gratin huilé, déposez une couche de pâtes, une couche de sauce tomate, une couche de lamier, saupoudrez de fromage et recommencez sur plusieurs couches jusqu'à épuisement des ingrédients.

Terminez avec une légère couche de sauce tomate, parsemez de fleurs de lamier et du reste de fromage.

Faites cuire à four moyen (*au moins 20 mn*) et dégustez !

Cette recette peut également être réalisée avec de l'ortie, des blettes, des épinards...



SOUTIEN RÉNOVATION THERMIQUE

Caen la mer lance le Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'amélioration de l'habitat aux côtés de ses partenaires financiers : l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région Normandie, Action Logement et Proclivis. Un coup de pouce supplémentaire pour rénover les logements privés.

Prévu jusqu'en 2025, ce dispositif propose des conseils et aides financières à la rénovation pour les ménages propriétaires de leur logement (sous conditions de ressources), les propriétaires bailleurs (sous conditions d'encadrement de loyers) et pour les copropriétés éligibles.

Quel type de travaux pourront être financés ?

Ce programme concerne les travaux d'isolation de son logement ou le changement de mode de chauffage pour gagner en confort et réduire ses factures.

Ces aides pourront être utilisées pour adapter un logement suite à une perte d'autonomie, pour engager une réhabilitation lourde, réhabiliter un bien mis en location, ou encore rénover les parties communes de sa copropriété.

Plus d'informations sur : www.caenlamer.fr

Un guichet d'information est mis en place à Thue et Mue. Mais le conseiller peut aussi organiser une permanence en mairie si vous êtes plusieurs à en faire la demande.



VOIES DOUCES

La commission urbanisme, environnement et transition énergétique a débuté le travail sur **les voies douces** qui permettront de relier nos quartiers. Nous y travaillons avec les communes avec lesquelles nous gérons nos voiries et nos espaces verts (*Thue et Mue, Cairon, Le Fresne Camilly, Rosel et Carpiquet*).

UN PETIT POINT SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des **radars pédagogiques** ont été mis en service rue de la gare, rue du colonel Baker et route de Caumont. Ce dispositif préventif permet de :

- Favoriser le changement de comportement des automobilistes en excès de vitesse
- Réduire la baisse de vigilance au volant dans les zones à risques
- Réduire le nombre d'accidents de la route
- Mieux protéger les usagers de la route
- Collecter des données précieuses sur le trafic routier dans la zone d'implantation du radar

Un **dos d'âne** a été installé rue de l'église pour réduire la vitesse aux abords du cimetière.

La **rue des écoles** a été placée en **sens interdit** de 8h15 à 8h45 et de 16h15 à 16h45 l'après-midi les jours d'école. Si nous avons pris cette décision en concertation avec le SEEJ, c'est pour mieux sécuriser la rue à l'heure où le bus est stationné devant l'école. La décision a été prise suite à un accrochage qui a causé des dommages sur le bus. Ceci nous permet de répondre aux attentes des parents d'élèves et des riverains en matière de sécurité des piétons et de nos enfants.

Plan Vigipirate renforcé : la préfecture nous demande d'interdire le stationnement aux abords des écoles et de nos espaces recevant du public car le risque d'attentat est élevé. Nous savons que cette mesure peut s'avérer gênante dans votre quotidien. Merci de votre compréhension.



INFORMATIONS NOUVEAUX LOTISSEMENTS

Hameau du Roy à Marcelet : le lotisseur a enfin mis en marche l'éclairage suite à nos actions. Il doit maintenant remettre en état les espaces verts avant que le lotissement ne soit rétrocedé dans le domaine communautaire.

L'Orée du bois à Norrey : les voiries sont terminées. Prochainement : mise en place de la signalétique et du mobilier urbain pour la sécurité des entrées et de l'allée du bois. Une réflexion est en cours sur l'aménagement du grand espace vert.

PROJETS

Inscrits au titre du contrat de territoires en vue d'obtenir un financement du conseil départemental :

- Maison de services avec mise en place d'un établissement public numérique (*entre autres*).
- Aire de sport et de jeux : reste à définir l'emplacement et la nature des activités



CONCILIEUR DE JUSTICE

Un conciliateur de justice, assure une permanence de 9h à 12h30 les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois à la mairie de Bretteville l'Orgueilleuse (☎ 02 31 80 78 25). Sa mission est de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge (*problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux...*).

Le conciliateur n'intervient pas pour les affaires familiales (*divorces, gardes d'enfants...*).



FRELONS ASIATIQUES

Nous constatons beaucoup de nids de frelons asiatiques sur notre commune. Il est très important de ne pas essayer de les enlever soi-même et de contacter la Mairie, pour ne pas se mettre en danger, ne pas mettre en danger ses voisins et permettre l'élimination complète du nid par un professionnel : *notre ASVP (Agent de sécurité de la Voie Publique)*.

Nous organiserons des ateliers de fabrication de pièges en début d'année, afin de piéger les reines et de limiter la prolifération de ces frelons.

CHANTIERS BÉNÉVOLES

Une équipe de bénévoles a réparé le portail de la mairie et taillé une haie dans le secteur des écoles. Un diagnostic des bâtiments communaux a été réalisé par la commission travaux et a fait ressortir le fait que de petits travaux d'entretien pouvaient être effectués par des bénévoles encadrés par nos services techniques et les membres de la commission, afin d'entretenir le patrimoine communal.

N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez intégrer l'équipe pour nous aider à entretenir nos bâtiments ou à embellir la commune.

Contact : **Fabrice Deroo**

✉ fderoo@saintmanvieuorrey.fr

☎ 06 45 62 09 49

TRAVAUX

Un diagnostic est en cours, avec les services de la DRAC (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*), concernant l'un de nos monuments historiques, l'église Notre-Dame des Labours, située sur le secteur de Norrey. Celui-ci permettra de mettre en place un programme de travaux pluri-annuel. Un architecte du patrimoine sera retenu dans les prochaines semaines pour suivre ce projet.

MOBILITÉ

Un support à vélos sera bientôt installé devant la boulangerie.



Salles communales

En raison du confinement, nos salles sont temporairement fermées au public. Nous souhaitons tous évidemment que la situation sanitaire s'améliore rapidement et nous permette de retrouver l'ensemble des activités très appréciées de toutes et tous.

Pour information aux nouveaux habitants, nous disposons de 2 salles :

- Salle de **"La Londe"**, sur le secteur de Saint-Manvieu-Norrey, dédiée principalement aux activités associatives, sportives ou culturelles.

Des salles de réunions sont disponibles et peuvent être louées pour des séminaires d'entreprise par exemple ou mises à disposition pour des réunions d'associations communales.

- Salle **"Espace Rencontre"**, sur le secteur de Norrey. Utilisée principalement en semaine par les associations, cette salle peut également être louée le week-end afin d'y organiser des événements familiaux (*repas, vins d'honneur...*)

Les conditions d'utilisation, les plannings et les tarifs de location sont disponibles sur le site internet de la commune.

Pour tout renseignement complémentaire ou réservation, s'adresser à la mairie ou à **Christophe Declomesnil**

✉ c.declomesnil@saintmanvieuxnorrey.fr

☎ 07 49 14 19 52



Prévention



Lancement du dispositif Participation Citoyenne

10 habitants de la commune ont accepté de faire partie de ce dispositif gratuit mis en place en partenariat avec la gendarmerie.

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- Lutter contre la délinquance et les incivilités
- Renforcer les échanges d'informations entre les élus, la population et la gendarmerie
- Développer une culture de prévention de la délinquance

Nos 10 référents seront en lien avec la mairie et la gendarmerie pour signaler tout événement suspect survenant dans leur quartier. Ils ont pour mission aussi de relayer les messages de prévention. Si vous souhaitez vous aussi intégrer cette démarche participative, merci de le faire savoir en mairie.

Pour information, en 2020, la commune de Saint-Manvieu-Norrey ne représente que 5% des interventions de la C.O.B d'Evrecy (Communauté de brigades).

Commission Jeunesse

La commission jeunesse de Saint-Manvieu-Norrey cherche des jeunes, à partir de 10 ans. Elle se réunit une fois par mois avec pour missions de proposer des activités sportives et culturelles, de participer aux moments importants de la commune, de faire le lien entre les jeunes de la commune et le conseil municipal.

Contactez-nous par mail à :

✉ commission-jeunesse@saintmanvieuxnorrey.fr



Cet espace est dédié aux associations de la commune pour présenter leurs activités et leur actualité, n'hésitez pas à nous contacter pour le prochain journal : ✉ m.soufflet@saintmanvieu-norrey.fr ou ☎ 06 74 49 40 79



LE COMITÉ DE JUMELAGE

Un jumelage connecté !

Le comité de jumelage avec l'Allemagne n'a pas pu accueillir ses homologues allemands pour la première fois depuis 26 ans cette année. Mais le contact a été maintenu autrement grâce aux réseaux sociaux. Un certain nombre d'adhérents ont participé à la réalisation d'une vidéo qui nous a permis d'envoyer un message d'affection et de soutien à nos amis d'Unterpleichfeld.

À regarder en cliquant sur le lien suivant : <https://vu.fr/KfZT>

Nous préparons l'accueil de nos amis allemands qui aura lieu du 13 au 16 mai 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

Assemblée générale : le 29 janvier 2021 à 20h30.
Contactez **Arnaud Potier** ✉ arnapotier1@gmail.fr
si vous êtes intéressé pour participer à nos actions.

L'UNION BOULISTE : UNE SAISON EN DEMI-TEINTE

Comment s'est déroulée cette saison 2020 ?

Entre le confinement et les restrictions, nous n'avons pas pu organiser le Challenge Annuel comme prévu. Nous avons cependant pu proposer 5 concours, en doublette et ouverts à tous, sur les mois de mars, juillet et septembre. Ces concours ont rencontré un franc succès, nous avons accueilli jusqu'à 36 équipes en été. Malheureusement, les obligations sanitaires nous ont obligés à annuler les concours d'octobre et novembre.



Qu'en est-il alors de l'Assemblée Générale ?

Nous l'avons déjà décalée sur le mois de novembre, mais ce ne sera pas suffisant. Nous sommes contraints de reporter l'Assemblée Générale au mois de janvier, en espérant que ce soit possible.

Justement pour 2021, quelles sont les perspectives des concours ?

Nous espérons reprendre le fameux Challenge Annuel qui fait la réputation de l'Union bouliste. Mais pour cela, il nous faut absolument compléter notre équipe. Nous cherchons des membres du bureau pour la partie administrative et organisationnelle, et des bénévoles réguliers ou ponctuels pour les concours.

Et que faut-il pour être bénévole ?

Juste un peu de temps : cela peut aller de 2h une fois de temps en temps pour un bénévole ponctuel à 4h par mois pour un membre du Conseil d'Administration.

Faut-il savoir jouer à la pétanque pour être bénévole ?

Ce n'est pas une obligation ! Ça pourra en surprendre plus d'un, mais je suis présidente de l'Union Bouliste alors que je ne joue pas à la pétanque. Avis à tous les manoreys qui auraient envie de nous rejoindre : vous serez les bienvenus.

Interview du 15 novembre 2020 de **Nathalie Frémond**,
Présidente de l'Union Bouliste de Saint-Manvieu-Norrey
☎ 06 79 87 90 60



LE COMITÉ DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Le Comité de défense de l'environnement et du cadre de vie (CDECV) est reconnu et soutenu par la Mairie depuis 2006.

Son rôle consiste à porter à la connaissance des autorités et des décideurs, le ressenti et les avis des habitants qui se manifestent au regard de troubles ou de nuisances occasionnées par l'activité humaine, commerciale ou industrielle et à rechercher des solutions. Il est un interlocuteur identifié et écouté par les services de la préfecture ou les élus concernés.

Deux sujets ont été particulièrement suivis : les nuisances de l'entreprise Sanders et plus récemment les nuisances en lien avec le trafic aérien. Concernant Sanders de réels progrès ont été enregistrés grâce à la concertation entre l'entreprise, la

préfecture et les mairies concernées, même si la situation n'est pas encore totalement satisfaisante.

Concernant le trafic aérien nous avons pu faire valoir la situation particulière du secteur de Saint-Manvieu-Norrey auprès de la CCI, Caen la Mer et le 16 septembre dernier auprès de la Préfecture accompagné pour cela de notre Maire.



Notre démarche a pour le moment conduit la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) à expliquer les pratiques du couloir aérien qui nous survole, d'autres actions sont prévues

dont vous serez informé. Si vous souhaitez apporter votre contribution au comité, signalez-vous, vous serez les bienvenus !

Pour nous contacter :

✉ cdecv.smn@gmail.com
ou **F. Delahaye** ☎ 09 66 44 66 11

L'APE DES ÉCOLES DE SAINT-MANVIEU-NORREY



L'association des Parents d'Élèves (APE) des écoles maternelle et primaire regroupe des parents d'élèves

bénévoles des deux établissements.

Notre but est de récolter des fonds en réalisant différentes actions. À chaque rentrée scolaire, les bénéfices sont reversés aux écoles pour le financement de projets, de sorties scolaires et l'achat de matériel.

Notre rôle est différent de celui des représentants des parents d'élèves, qui sont élus au Conseil d'école et qui facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels de l'école. Les actions pour cette année 2020 sont moins nombreuses compte tenu du contexte sanitaire. Le 30 janvier 2020, pour la première fois, nous avons organisé un loto. Avec plus de 250 participants, l'événement fut un franc succès. Plus de 30 lots pour

une valeur de 2900 euros ont été remportés. Une belle soirée conviviale que nous comptons renouveler lorsque les conditions sanitaires nous le permettront. Au printemps dernier, une vente de chocolats auprès des familles de l'école a été organisée pour Pâques.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous continuerons de tout mettre en œuvre pour réaliser des actions,



dans le respect des règles sanitaires. Ainsi, une vente de calendriers de l'Avent, de chocolats et de produits du terroir est organisée pour Noël auprès des familles de l'école, ainsi qu'une vente de sapins.

La foire à la puériculture et le marché de Noël ont malheureusement dû être annulés. L'APE apprécie l'aide de tous les parents, même de manière ponctuelle, toujours dans la convivialité et pour servir les intérêts de nos enfants. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et espérons pouvoir continuer à proposer différentes opérations l'an prochain !

LE COLLECTIF BIO DE LA MUE

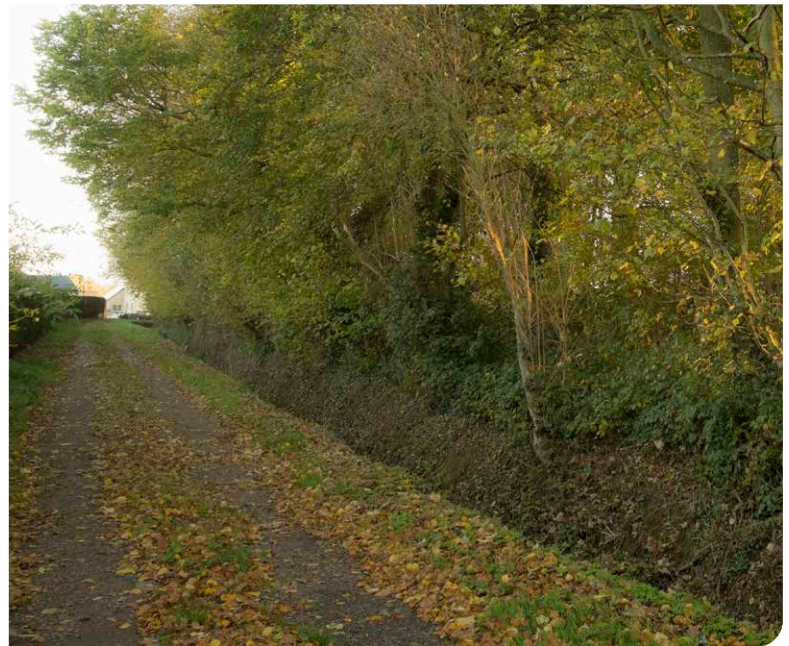


Le Collectif Bio de la Mue est une association loi 1901 inspirée du concept de l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

Depuis Juin 2009, nos bénévoles gèrent l'achat de produits biologiques à des producteurs locaux, qui produisent des produits bio, le plus souvent labellisés. Les commandes des membres sont prises par le Collectif pour le compte des producteurs, et les produits sont livrés le jeudi soir toutes les semaines, à la permanence de l'association.

Le collectif permet ainsi de commander des légumes de saison, du lait, des œufs, du miel, du poulet, du bœuf, de l'agneau, du porc, du pain, de la farine, des pâtes, de la bière, du fromage, du savon. Les adhérents viennent majoritairement des communes de Saint-Manvieu-Norrey et de Thue et Mue. Les commandes ont lieu d'un mois sur l'autre, sans engagement dans la durée et sans commande minimum. Chaque jeudi, les adhérents du collectif assurent à tour de rôle l'heure de distribution aux autres membres.

Renseignements sur :
🌐 www.lebiodelamue.fr



LE TÉLÉTHON

Le téléthon dans notre commune, cela fait 30 ans que ça fonctionne. Le contexte sanitaire actuel ne permet pas de reconduire l'ensemble des activités des années passées. Seuls les marathons d'orthographe des élèves des écoles élémentaires de Saint-Manvieu-Norrey et Cheux seront maintenus, début décembre. Ils permettront de recueillir vos dons.

Nous remercions vivement les enfants ainsi que leurs enseignants. La communication auprès des habitants se fera dès la mi-novembre, dans les boîtes aux lettres, sur le site de la commune et sur sa page facebook.

Si besoin, deux contacts :

Régis Duchemin
☎ 07 68 13 62 04
Jacques Le Goupil
☎ 06 37 27 90 49



AMICALE DES AÎNÉS CHEUX-SAINT-MANVIEU-NORREY

Les activités de l'Amicale des Aînés sont :

Un **concours de tarot** ouvert à tous, **des jeux de société** (2 mardis après-midi par mois et 1 vendredi soir par mois), de la **marche** (2 mardis matin par mois), la **chorale De Si De La** (le lundi après-midi), **plusieurs concerts** dans l'année, un **repas chaque trimestre**, un **repas dansant** (fin novembre/début décembre) ouvert à tous ainsi que du **soutien informatique** (1 fois par mois). Elle organise également **5 concours de belote** par an ouverts à tous.

Pour tout renseignement contactez
Marie-Claire Legagneur
☎ 06 22 86 26 15

FOOTBALL : US CHEUX-SAINT-MANVIEU-NORREY

Après une saison stoppée en mars 2020 à cause du COVID, les joueurs ont repris le chemin des terrains en août pour une nouvelle saison sous la houlette de **Jérôme Lebon**, entraîneur général, rejoint par **Jocelyn Kranjc** pour coacher l'équipe B.

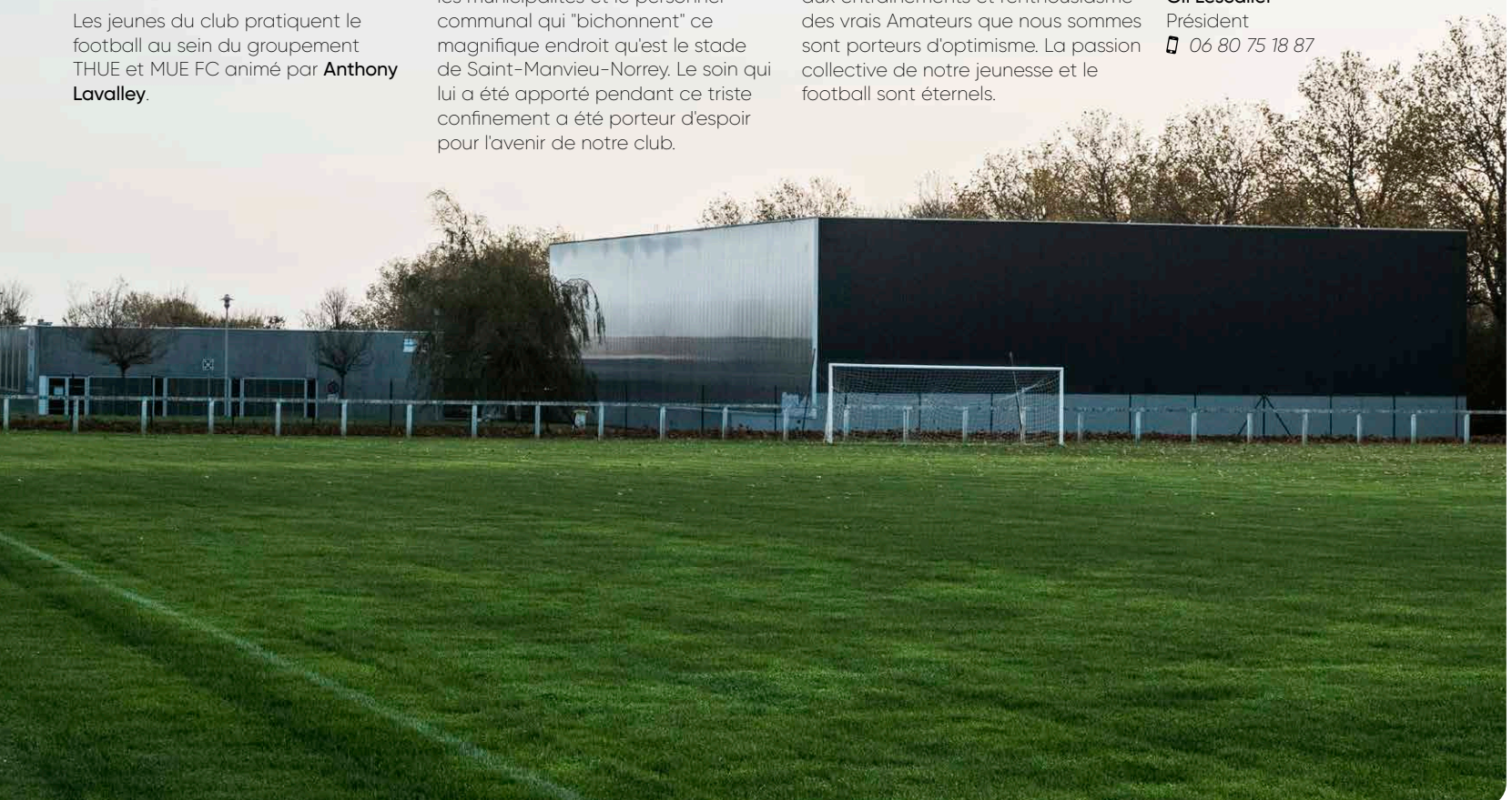
Les jeunes du club pratiquent le football au sein du groupement THUE et MUE FC animé par **Anthony Lavalley**.

Bien que structuré, notre club de l'US Cheux-St-Manvieu-Norrey est demandeur de sang neuf et accueillerait chaleureusement Manoreys ou non qui auraient la volonté d'intégrer notre équipe dirigeante. À saluer nos bénévoles, les municipalités et le personnel communal qui "bichonnent" ce magnifique endroit qu'est le stade de Saint-Manvieu-Norrey. Le soin qui lui a été apporté pendant ce triste confinement a été porteur d'espoir pour l'avenir de notre club.

Un grand MERCI à cette volonté politique de la commune et au personnel.

L'avenir de la saison avec ces vagues "covidienues" menaçantes est forcément incertain, mais l'assiduité aux entraînements et l'enthousiasme des vrais Amateurs que nous sommes sont porteurs d'optimisme. La passion collective de notre jeunesse et le football sont éternels.

Contacts :
Jérôme Lebon
Entraîneur général
☎ 06 83 13 18 02
Gilbert Debon
Secrétaire
☎ 06 81 07 26 55
Gil Lesculier
Président
☎ 06 80 75 18 87



Cet espace est dédié aux entreprises et aux commerces de notre commune. Si vous souhaitez participer au prochain numéro, contactez :
 ✉ m.soufflet@saintmanvieu-norrey.fr ou ☎ 06 74 49 40 79



BOULANGERIE BÉNARD

Si vous arrivez sur la commune, passez donc à la Boulangerie ! **Marina, Julie & Romane** vous feront vous sentir chez vous très rapidement. N'hésitez pas à tester la baguette tradition, les divers entremets comme le Royal ou encore le Fraisier. Sachez également que le midi nous faisons les sandwiches à la demande et que nous proposons un large choix de Fougasses et de Grignettes.

Pour les habitués, savez-vous que vous pouvez également commander pâtes à pizza ou pains à hamburgers ?

Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 7h à 13h et de 15h30 à 20h. Le samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 19h. Enfin le dimanche de 7h à 13h. La journée de fermeture étant le lundi.

Noël approche à grand pas et pour cela pourquoi ne pas finaliser votre bon repas par une de nos bonnes bûches, que nous vous conseillons de commander à l'avance bien sûr !

1 place Charles de Gaulle
 14740 Saint-Manvieu-Norrey
 ☎ 02 31 80 72 67

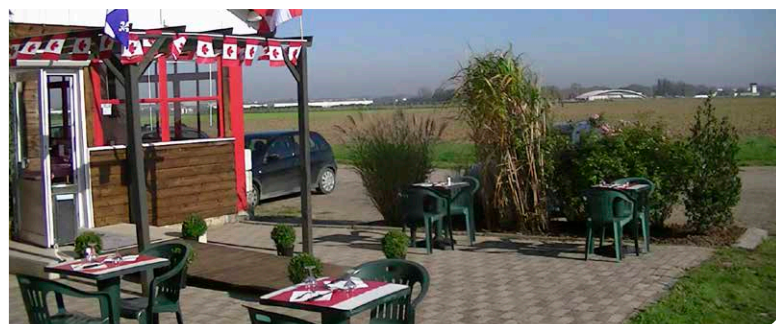
LES CHAUDS D'HIER

Lieu insolite, le restaurant Les Chauds d'Hier situé tout au bout des pistes de l'aéroport dans le haut du Marcelet mérite un détour. En plus de l'invitation au voyage qui se dégage de l'endroit, vous n'y serez pas déçu par les menus proposés. La spécialité de la maison est la tête de veau et tous les jeudis c'est Couscous Royal ! À la carte, on peut trouver : Poisson du jour, côte de bœuf, souris d'agneau, Tartare de bœuf au couteau, salade de chèvre chaud, salade de gésiers...

Un endroit chaleureux pour tous vos événements (Anniversaire, mariage, Baptême, Repas de famille...) avec la possibilité de privatiser la salle.

Ouvert tous les jours de 12h à 15h.
 Menu le midi 14€ (entrée, plat, dessert)
 Commandez vos plats à emporter 24h à l'avance.
 Pendant le confinement, nous vous proposons des plats à emporter. Offre spéciale pour les aînés : (Entrée, plat, dessert) 10€

7, Rue de haut de Marcelet
 14740 Saint-Manvieu-Norrey
 ☎ 02 31 75 00 08
 ☎ 06 45 23 14 40



LE PETIT MONDE DE LAURA

Il y a tout juste un an jour pour jour, **Laura** ouvrait son petit monde d'esthétisme à sa clientèle. Passionnée par son travail, elle vous réservera un accueil chaleureux et plein d'attention. Pendant le confinement, Laura vous propose de continuer à commander vos produits préférés tels que de délicieux parfums "Made in France" ainsi que des coffrets de Noël avec des produits originaux pour apporter un peu de douceur. N'hésitez pas à suivre sa page facebook.

2b Route de Caen, le Marcelet
 14740 Saint-Manvieu-Norrey
 ☎ 06 75 43 66 56

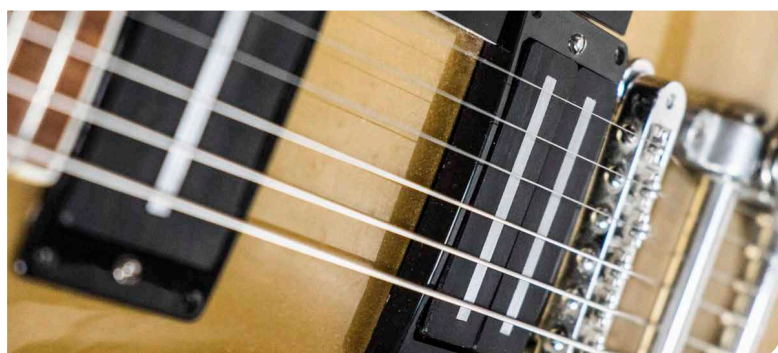


L'ATELIER COIFFURE MIXTE

Sarah, Julie et Nadège vous accueillent pour toutes prestations de coiffure avec une nouveauté cette année : une gamme de produits naturels et végans et une coloration végétale.

Pendant le confinement, les produits sont disponibles en drive, à commander sur facebook ou par tel au 06 26 20 72 04.

Fermé le lundi
 2 bis route de Caen, le Marcelet
 14740 Saint-Manvieu-Norrey
 ☎ 02 50 28 11 85



CECCA GUITARS

Anthony Ceccarelli fabrique (usage de pièces), bobine et assemble des micros pour guitare électrique dans son atelier au fond du jardin à Norrey-en-Bessin. Il propose des répliques de modèles célèbres (simples bobinages pour Stratocaster ou Telecaster, PAF humbuckers, P90...) ainsi que des créations en exclusivité mondiale (ou presque) à

base de fibre de carbone ou de bois exotiques. En plus des créations, il propose des services de réparation ou de rebobinage de micro et de vente de micros d'occasion. Pour vous faire une idée :
 ☎ www.ceccaguitars.com

4 rue de l'oratoire
 14740 Saint-Manvieu-Norrey
 ☎ 06 76 20 39 49



COIFF HAIR PRO

Coiff hair pro est un petit salon privé situé sur le secteur de Norrey qui fêtera ses 3 ans le 4 décembre 2020.

Un endroit très chaleureux, convivial, intimiste, cosy avec de l'écoute, de la rigueur, beaucoup de sympathie et une hygiène assidue. Je me ferai un plaisir de vous chouchouter.

Accessible uniquement sur rendez-vous. Je vous attends avec impatience afin de pouvoir vous sublimer.

4 rue des marronniers
 Norrey-en-Bessin
 14740 Saint-Manvieu-Norrey
 ☎ 07 82 15 30 31



VÉTÉINAIRE

Vétérinaire depuis 1989, le Dr Goudal a fondé le Centre Médico-Chirurgical Vétérinaire de Saint-Manvieu-Norrey. Nos animaux de compagnie, Nac (*nouveaux animaux de compagnies*), nos équidés et animaux d'élevage (*poules, chèvres...*) y sont soignés. Depuis 2020, une auberge est proposée : L'Auberge de Filou, et accueille vos chats toute l'année en pension.

D^r Emmanuel Goudal

2b Route de Caen, le marcelet

14740 Saint-Manvieu-Norrey

☎ 02 31 08 12 12

OUVERTURE DE DEUX NOUVELLES CLASSES

La municipalité a demandé au **SE EJ** d'installer des classes modulaires sur les 2 sites scolaires.

Ces bâtiments sont nécessaires pour accueillir dans de bonnes conditions les 2 classes supplémentaires. La classe de la maternelle devrait être livrée au cours du mois de décembre.

Le terrain de pétanque ne sera plus utilisable.



LES MISSIONS PRINCIPALES DU SYNDICAT ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE (SE EJ)

en direct

Accueil dans les écoles
1172 élèves, 49 classes

Gestion des cantines et garderies

Transports

Gestion de la salle Omnisports intercommunale (Saint-Manvieu-Norrey)

en partenariat

ALJ (Association Loisirs Jeunesse)

RAM (Relais Assis. Maternels)

Théâtre du Champ exquis

Contrats et conventions

Mise à disposition de
• 2 Centres de loisirs (*mercredis et vacances*)
• 1 espace jeunes
Une convention pluriannuelle d'objectifs

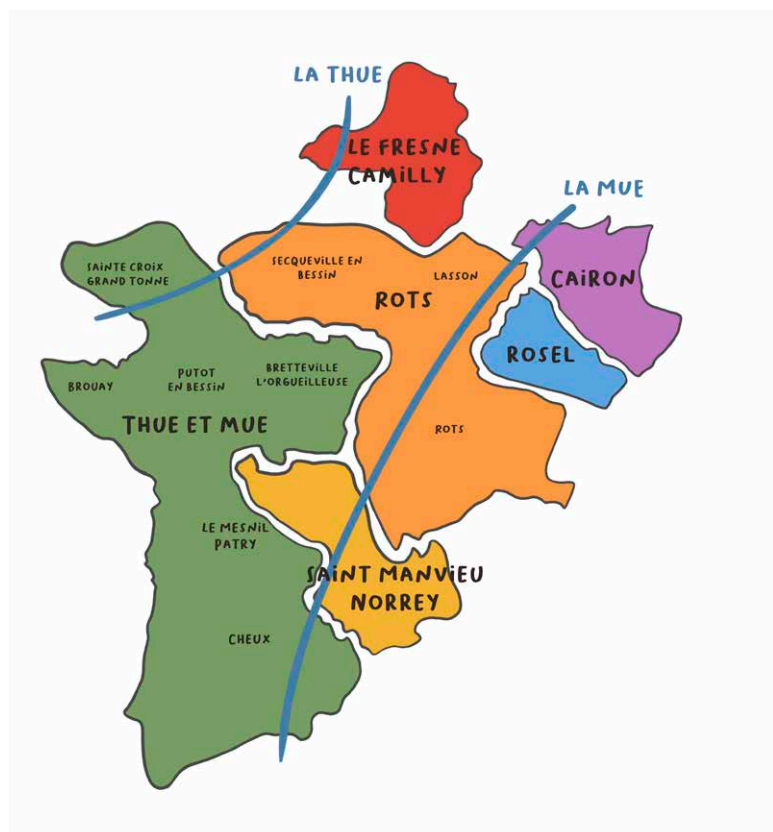
2 relais administrés
par Familles Rurales

Programmation culturelle jeunesse
pour les écoles et les familles

1 projet éducatif Territorial
en partenariat avec l'éducation Nationale
1 contrat Enfance Jeunesse avec la CAF
Des conventions avec les associations sportives
pour l'utilisation de la salle intercommunale
1 convention avec Caen la Mer via Kéolis pour les bus

Le SE EJ
5 communes coopèrent
depuis 2001 :
Cairon, Le Fresne Camilly,
Rosel, Saint-Manvieu-Norrey
et Thue et Mue

Une équipe administrative de 6 personnes pour gérer l'ensemble des activités



LES LIVRES VOYAGEURS

Depuis le printemps les trois secteurs de Saint-Manvieu-Norrey disposent d'une boîte à livres.

Les livres voyageurs veulent circuler de main en main, de maison en maison. Leur accès est libre à tout le monde. Chaque personne peut emprunter un livre et en déposer un autre tout en veillant au bon état de celui-ci. Elles sont fermées pendant le confinement pour des questions sanitaires.

Vous en trouverez une 1^{ère} au Marcelet, au croisement de l'allée Georges Cuvier et de la rue des Cruttes, près du monument commémoratif, une seconde à Norrey près du city stade devant l'école maternelle, et la 3^{ème} sur la place de la mairie de Saint-Manvieu-Norrey face à la boulangerie.

Nous adressons toute notre reconnaissance à **Monsieur Seurin** qui a eu la gentillesse de les réaliser gracieusement pour la commune.

Bonne lecture à tous.



CONCERT REPORTÉ

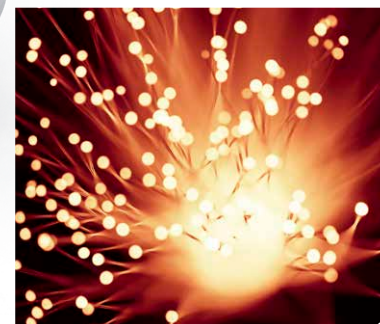
Vous l'avez tous su, nous avions prévu un grand concert festif avec **Mes Souliers sont Rouges**, dans l'espoir d'être sortis de la crise sanitaire et de fêter ensemble avant l'hiver. Nous avons été devancés ! Mais ce n'est que partie remise : **le concert est reporté au 28 août 2021**, nous aurons l'occasion de vous en reparler, mais vous pouvez réserver la date et espérer avec nous que cette fois cela pourra se jouer !

Cet événement est co-organisé avec le Comité des fêtes des Manoreys :

comitedesfetesdesmanoreys.fr



Vous les découvrez peu à peu, avec l'arrivée de la nouvelle équipe, nous avons eu envie de modifier les **outils de communication**. Un nouveau logo, de nouveaux formats papiers, et très bientôt un site internet tout neuf. Tout cela est possible notamment grâce aux compétences professionnelles de quelques bénévoles, nous les remercions, ils se reconnaîtront ! Nous avons fait appel à deux professionnels, pour le logo : **Stéphanie Kampf** skampf.wixsite.com/s-kampf et pour le graphisme de La Bacouette : **Pierre-Jean Parry** parry-courtier.fr, merci à eux pour leur écoute et la qualité de leurs propositions.



LA FIBRE

Un report supplémentaire de l'arrivée de la fibre sur notre commune nous est annoncé sans autre explication que la crise sanitaire. Ce report nous laisse espérer un accès au très haut débit pour le premier trimestre 2021, soit à minima neuf mois de délai supplémentaire par rapport à la précédente information du Conseil départemental.

Nous comprenons très bien les difficultés liées à cette crise, mais nous tenons à vous informer que nous ne considérons pas cette situation comme acceptable pour notre commune. Beaucoup d'habitants sont en colère et nous ne pouvons que comprendre leur désarroi : les promesses se succèdent depuis au moins 2014. Aujourd'hui, sur Saint-Manvieu-Norrey, le débit internet est régulièrement au niveau de ce qu'on pouvait attendre en 1995. Cela entraîne de graves dysfonctionnements dans le travail, d'autant plus avec le confinement et l'augmentation du télétravail.

Nous faisons tout notre possible auprès du département et des conseillers départementaux pour que cette situation change et pour être enfin raccordés.



OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE LA BOÎTE NUMÉRIQUE À TOUS LES HABITANTS DE CAEN LA MER

La boîte numérique est un service de contenus en ligne accessibles 24/24, sur ordinateurs, tablettes ou smartphones.

Il est financé par le Département du Calvados, la communauté urbaine Caen la Mer et les communes et EPCI partenaires de la Bibliothèque du Calvados.

Vous y trouverez musique, livres, presse, formations, jeux vidéo, films, livres jeunesse...

→ <https://bibliotheques.caenlamer.fr/boite-numerique.aspx>

Réservé aux usagers inscrits des bibliothèques du réseau Caen la mer, l'accès à la Boîte numérique est désormais ouvert à tous les habitants de Caen la mer pour une durée de 60 jours.

Cet accès temporaire est actif à compter de votre pré-inscription sur le portail des bibliothèques. Au-delà de ce délai, et si la situation sanitaire le permet, vous serez invités à venir valider votre inscription dans l'une des bibliothèques du réseau pour continuer à profiter de ce service et découvrir leurs services et propositions.



Comme chaque année, nous avons ouvert à la visite l'église de Norrey et la chapelle seigneuriale.

Des documents étaient à disposition ainsi que des animations.

À Norrey : proposition de visites accompagnées, lectures de la légende de sa création, de contes médiévaux, quizz... C'est chaque fois l'occasion de pouvoir (re) découvrir, les sculptures et l'architecture remarquables qui ornent le déambulatoire derrière le chœur.

Cet après-midi s'est conclu par l'inauguration des tout nouveaux panneaux de signalétique intérieure retraçant l'histoire de ces édifices qui ont souffert au cours des siècles.



Habituellement, cette manifestation a lieu au mois de mai, elle a pour objectif de mettre en valeur notre patrimoine classé.

Nous avons choisi, une nouvelle fois cette année, d'illuminer notre église du XIII^{ème} siècle appelée "cathédrale des labours" de façon multicolore à l'intérieur pour en sublimer l'architecture, en rose à l'extérieur en référence à la manifestation "octobre rose".

Nous avons invité un brillant duo de musiciens et compositeur arméniens qui a séduit le public présent même le plus averti (*en jauge limitée*) : piano, hautbois, doudouk, chants traditionnels. Ce fut une découverte, un véritable voyage pour un bon moment partagé !

Pour mettre en œuvre les actions autour de notre patrimoine, financer les travaux de préservation et prévoir les futures animations, une association est en cours de création. N'hésitez pas à nous rejoindre : contactez Marie Landron m.landron@saintmanvieu-norrey.fr

LA VOIX DE LA MINORITÉ

Dans un contexte sanitaire toujours aussi préoccupant, le Conseil Municipal, élu en mars dernier, durant le 1er confinement, s'est installé.

Les élus de la Minorité, **Véronique Martinez**, **Gilbert Maresq** et **Christine Lepage**, siègent respectivement dans les commissions Urbanisme, Travaux et Finances.

Ce sont des sujets essentiels à l'avenir de notre commune. Son indépendance n'est pas remise en

cause et nous veillerons au respect du débat contradictoire.

Nous avons été élus pour 6 ans et nous agissons, au nom de l'intérêt général, et non pour servir des intérêts particuliers.

Certes la politique menée par la Majorité n'est pas celle qu'aurait menée notre équipe. Mais les Manoreys ont choisi cette liste, emmenée par **Léonie Angot-Hastain** et **Fabrice Deroo**, pour développer la

commune. La Minorité ne s'opposera pas aux projets constructifs pour Saint-Manvieu-Norrey mais elle est déterminée à préserver son libre arbitre.

Nous remercions la Majorité d'ouvrir cette tribune libre d'expression. Prenez soin de vous et de votre entourage. N'oubliez pas les gestes barrières.

Les élus de la Minorité



CAEN LA MER

Saint-Manvieu-Norrey a rejoint Caen la Mer en 2017. Vos élus communaux sont très présents dans les différentes instances de Caen la Mer :

Léonie Angot-Hastain vous représente en conférence des Maires, en commission mobilités, à la commission consultative de l'environnement de l'aéroport.

Fabrice Deroo est conseiller communautaire et membre du bureau. Il siège aussi à l'association des aéroports de Normandie.

- **Olivier Sérée** : commission environnement et SYVEDAC
- **Christophe Declomesnil** : commission développement économique et SDEC
- **Joël Gaston** : commission mission espace public (*voirie et espaces verts*)
- **Julien Derenemesnil** : commission habitat et gens du voyage
- **Mélanie Soufflet** : commission culture et sport
- **Jean-Baptiste Morin** : commission urbanisme
- **François Libeau** : commission cycle de l'eau

Faire partie de la Communauté Urbaine nous donne un accès privilégié à de nombreux services (*accès à la bibliothèque, locations de vélos, aide à la rénovation de l'habitat, resago...*) qu'une commune de notre taille ne pourrait pas offrir aux habitants.

Voyez, dans cette page, une présentation des compétences portées par Caen la Mer.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur www.caenlamer.fr



CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Notre Pôle métropolitain est composé à ce jour de 26 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), regroupant près de 800 000 habitants, et des trois Départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. **Léonie Angot-Hastain** vous représente dans cette instance, elle a intégré la commission interterritoriale et **Fabrice Deroo** la commission de développement territorial.



 **URGENCE COVID** Notre conseiller communautaire vient de voter la mise en place d'aides supplémentaires pour les entreprises (*aide pour le loyer*) et une aide pour le secteur de l'événementiel et du tourisme.

"Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage."

Albert Schweitzer



PUBLICATION
Directrice de la publication
Léonie Angot-Hastain
Rédactrice en chef
Mélodie Soufflet

Interviews, rédaction, photographies
Léonie Angot-Hastain, Mélodie Soufflet, Clotilde Lecerf, Jacques Le Goupil, Marie Landron, Françoise Delahaye, Fabrice Deroo, Élodie Guillaume-Sainte-Colombe, Jean-Baptiste Morin, Anthony Ceccarelli.

Conception et Réalisation
Pierre-Jean Parry-Courtier | exai.fr
Impression
Caen Repro | www.caenrepro.com
Imprimé sur papier recyclé